



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ATUQ accueille favorablement le Plan d'action 2011-2020 sur les véhicules électriques du gouvernement du Québec

Montréal, le 7 avril 2011 - L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) accueille favorablement le Plan d'action 2011-2020 sur les véhicules électriques du gouvernement du Québec qui a été dévoilé aujourd'hui par le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, lequel était accompagné de la vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, madame Nathalie Normandeau; du ministre des Transports, monsieur Sam Hamad; du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur Clément Gignac et du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Pierre Arcand.

L'ATUQ reconnaît la volonté du gouvernement d'accélérer le développement et l'implantation de l'électrification des transports en commun. L'ATUQ appuie également le gouvernement dans son objectif de faire en sorte que, d'ici 2030, 95 % des déplacements sur le réseau québécois de transport collectif recourent à l'électricité. En effet, les neuf sociétés de transport en commun du Québec, membres de l'ATUQ, concertent déjà leurs efforts pour assurer une vigie technologique et pour réaliser des études ainsi que des projets-pilotes à court et à moyen terme, en collaboration avec AVT. Dans ce contexte, l'ATUQ ne peut qu'encourager le gouvernement à favoriser l'augmentation de la proportion d'autobus entièrement électriques ou hybrides rechargeables dans le parc des sociétés de transport en commun du Québec.

Les sociétés de transport en commun contribuent déjà considérablement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'ATUQ espère que ce plan concrétisera l'atteinte de la cible québécoise de réduction de 20 % des émissions GES à l'horizon 2020.

Le ministre des Transports, monsieur Sam Hamad, souhaite revoir la Politique québécoise du transport collectif en accélérant l'électrification du transport collectif au Québec et l'ATUQ veut jouer un rôle déterminant dans le cadre de la révision de cette politique. Elle interpelle de nouveau le ministre pour participer à la définition de ses orientations et à sa mise en œuvre. L'ATUQ a déjà démontré à monsieur Hamad les impacts positifs mesurables de la Politique québécoise du transport collectif sur l'achalandage et les services depuis sa mise en place en 2006.

À propos de l'ATUQ

L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Elle a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'Association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

Rappelons qu'en 2009, les membres de l'ATUQ ont injecté plus de 1,8 milliard de dollars dans l'économie du Québec. Leurs activités ont permis, au cours de la même année, de soutenir plus de 19 000 emplois directs et indirects.



Valérie Leclerc, responsable des communications et des relations publiques

Association du transport urbain du Québec

Téléphone : 514 280-8167 - Cellulaire : 514 758-6444 - valerie.leclerc@atuq.com

www.atuq.com